L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 9 JUIN 1878.

RÉCEPTION DE SARDOU A L'ACADÉMIE.

La réception de Sardou a eu lieu à l'Académie française le 23 mai. M. Ch. Blanc remplaçait M. Dufaure, a fait l'éloge du récipiendaire et celui-ci a prononcé l'éloge du poète Autran qu'il remplace. Nous lisons dans le *Temps* :

Comme il fallait s'y attendre, la réception de M. Sardou avait attiré à l'Académie française un public brillant et animé. Les deux orateurs ont été souvent et vivement applaudis. M. Sardou avait pour parrains MM. Emile Augier (remplaçant M. Alexandre Dumas) et Ernest Legouvé. Le bureau était composé de MM. Camille Doucet, Alexandre Dumas et Charles Blanc.

Nous extrayons ce qui suit d'un compte-rendu des deux discours. Parlant des usages de l'Académie, l'écrivain dit :

Cette circonstance ajoute singulièrement, d'ailleurs, au piquant des réceptions académiques ; on est curieux, on est inquiet de savoir l'accueil que le directeur fera au récipiendaire, et cette intervention de l'inattendu dans une cérémonie nécessairement agréable y remplit et y ragaillarde une tradition qui pourtant autrement mourrait de vieillesse. Songez par exemple que M. Sardou a failli être reçu par M. Dufaure! L'ingénieux écrivain qui a vécu de la vie févreuse et bruyante du théâtre va-t-il pour interlocuteur réglementaire l'homme d'Etat austère, le puissant orateur qui depuis cinquante ans s'est imposé à l'estime publique autant par la simplicité de sa vie et par la gravité de ses travaux que par l'éclat de son éloquence. Nous ne savons pas ce que M. Dufaure pense de l'œuvre de M. Sardou ni ce qu'il eut jugé convenable d'en dire, et c'est là justement qu'était l'originalité de la séance, s'il eût été possible à M. Dufaure d'y jouer son rôle. Quelle bonne fortune, en effet, pour M. Sardou, pour l'Académie et pour le public, que d'avoir le jugement de cet esprit élevé, robuste et rigide, sur le plus vif, le plus souple, le plus curieux et le plus heureux de nos écrivains dramatiques ! Nous ne paroissons pas au hasard de nous avoir prêtés de la surprise qu'il nous ménageait s'il ne nous eût procuré, du même coup, le plaisir de retrouver un bureau de l'Académie française notre éminent collaborateur, notre ami M. Charles Blanc.

L'auteur de la *Grammaire des beaux-arts* s'est excusé, dans les termes les plus délicats, du désenchantement que l'absence de M. Dufaure devait infliger au récipiendaire ; mais il a fait mieux : il a parlé des comédies de M. Sardou avec une finesse de jugement, une originalité d'impression et d'expression, qui, dans la maturité de métier aurait difficilement rencontrées. Il a bien montré la conciliation morale que le talleyrand a trouvée à la fois et si éminemment de M. Sardou en faisant toujours dans les cadres même les plus fantaisistes. « C'est un tour de force, a-t-il dit, que de mettre les rieurs du côté de la sagesse, et de ramener au bon sens et à la vérité ceux qui ne cherchent que les folles et les grandes et les petites coquetteries. »

C'est bien là en effet le trait caractéristique de notre comédie contemporaine : elle le poursuit même un peu loin par les sanctions terribles dont elle se sert pour les tenir appuyer les plus légitimes ne ses parts pris ; mais il convient d'ajouter que M. Sardou a rarement donné dans cette extrémité, et qu'en somme, on ne se brûle guère la cervelle, dans ses dénouements, aux coups de théâtre. Il n'en faut pas moins applaudir, dans l'auteur, un esprit sain, que le renard de *Nos intimes*.

M. Charles Blanc a noté aussi, et très justement, cette tendance de l'art moderne à mêler le rire et les pleurs. La vie humaine, la vie sociale ne se soudent pas ; l'homme est complexe, comme il les voit aussi l'université, cette contradictoire perpétuelle, c'est l'homme même, dont c'est la comédie. Rappelant à notre temps d'avoir insulté en souvenant cette toujours jeune sacrifice, Entrant dans l'œuvre propre du récipiendaire, M. Ch. Blanc a esquissé d'une façon très juste, mais presque toujours d'après des phrases mêmes choisies par M. Sardou, il nous a fait le plus charmant des albums avec une entrée dont l'entrée pouvait décorer et grouper le plus abrité et le plus déterminé. M. Sardou est un peintre, en effet, attaque et attache à tous les genres. Depuis le mélodrame jusqu'à la farce, à travers le drame historique, la comédie de caractère, de mœurs ou d'intrigue, la pièce de charpente et de trucs, M. Sardou s'est agité, démené, surmené ; il s'est dépensé avec fougue, dans les conditions sous du théâtre, n'était ni au-dessus ni au-dessous de lui, et il se l'est prouvé en le prouvant au public ; il nous a même fait assister, pour un instant, avec *Patrie*, à un renouveau du drame héroïque aux mots caractères, sous la forme la plus large, on lui a reproché de n'avoir par refait ce beau drame ; il l'a fait une fois, et c'est bien quelque chose. Il a fait aussi le *Roi Carotte* et le *Maquis* ; mais entre ces deux limites extrêmes du théâtre moderne, quelle expression, quelle variété, quelle pénétrantes, d'observations vives, de tableaux émouvants ou gracieux, de caricatures spirituelles ! M. Sardou a le droit de dire avec le fabuliste :

C'est une comédie à cent actes divers
Et dont je fais les frais toujours.

J'ouvrais parisien surtout, mais Francois Arouet l'a dit il y a plus de cent ans : « Paris n'est pas une ville, c'est un monde. » C'est cette propriété de refléter les impressions, les goûts, les partis pris, les ridicules, les grandeurs et les décadences de la société où il vit que M. Sardou a su développer comme à plaisir.

Il a été, il est encore le bourgeois de Paris, c'est-à-dire le meilleur, presque toujours, et parfois le plus méconnaissable des hommes ; tantôt héroïque, tantôt pourvu tantôt grave, tantôt triviale, tantôt d'une admirable élégance, tantôt d'une maillotte de paysage. L'histoire intime de nos mœurs intimes aura dans le théâtre de M. Sardou une mine inépuisable de documents.

Et Joseph Autran ! Le pauvre homme ! Encore un tout du hasard ! cet être timide, pacifique, tant pour la vie de province, que des poètes, qui, dans sa retraite, n'était d'ailleurs destiné à chanter, le voilà qui s'avise de léguer son fauteuil académique au plus remuant, au plus agité des Parisiens ! Le verre d'eau de se faisant individuel dans la main de ce fabricant de tempêtes ! entre le boulevard Beaumarchais et le boulevard des Capucines. Heureusement pour Joseph Autran qu'il avait débuté dans les lettres par une tragédie, la *Fille d'Eschyle*. Notre génération n'en a guère entendu parler ; mais Théodore M. Sardou était à l'Odéon le soir même de la première représentation, et comme il se plaît à nous en conter la genèse, la mise au jour et le retentissement, mais éphémère sinon ! Grâce à la *Fille d'Eschyle*, M. Sardou a dû traiter M. Autran en confrère, et l'assassinat du palais Mazarin y a gagné bien une légendaire dissertation sur le théâtre grec dont M. Sardou nous parle avec tout le charme et toute la fraîcheur d'une récente exploration. Il n'invente pas sans doute Eschyle, Sophocle, Euripide, mais de quels coups de crayon il les dessine, comme il les met au point de perspective, comme il les fait mouvoir dans leur milieu antique ! Sont-ils bien ressemblants ? M. Patin n'était plus là pour nous le dire ; mais on les voit bien, et leur nous bien davantage pas davantage.

Pour en revenir à Joseph Autran, c'était un fort honnête et fort galant homme à dire d'après ses écrits, et il est certain que le choix de ses sujets et le ton de sa poésie donnent l'idée d'un ami de la nature et des hommes, de ce que nous appelons un honnête homme. M. Sardou a eu le droit de dire sur cette existence aimable et paisible, passée toute entière à rimer honnêtement des pensées vertueuses. Ce Rabelais provençal avait de bonne heure établi la tribune en l'Académie n'était venu le chercher en haut du ciel, sa dernière demeure, et dont être content de M. Sardou de l'Académie et de lui-même.

J. H.

JEANNE D'ARC CONTRE VOLTAIRE.

On sait que les catholiques avaient organisé une manifestation en faveur de Jeanne d'Arc en opposition à la célébration du centenaire de Voltaire.

L'*Union* publie l'appel suivant aux femmes de France :

Le 30 mai est l'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc. Plaignons ceux qui osent l'oublier ce jour-là ; ceux qui ne savent pas, et montrons que notre pays n'oublie pas la plus pure de ses gloires.

Il appartient aux femmes de France de joindre l'hommage d'un solennel souvenir à la mémoire de Jeanne d'Arc, et de répondre ainsi tout ce qui pourrait faire croire que le patriotisme n'est pas la vertu de notre époque.

Honorer l'héroïne, c'est du peuple qui a sauvé la fortune de la France, c'est rendre témoignage à une vertu traditionnelle entretenue dans les mœurs à celle de la patrie.

Qu'une souscription soit ouverte dans toutes nos provinces pour élever un monument digne du sentiment national qui personnifie Jeanne d'Arc, et qui puise dans sa mémoire la force d'une immortelle espérance.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 juin.—Temps : barométrie stationnaire, vent variant du sud-ouest au sud-est, temps clair ou partiellement couvert. Pendant des pluies locales.

Température, 9 Juin 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin.....	76	24
Midi.....	88	31
3 P. M.....	85	29
6 P. M.....	82	28

Départs par la Grande Route de Jackson.—8 juin 1878.—W G Jervins, Europe via New York; Dr S O Sering & son, Conomowoc, Wis; W H Adams, Europe via New York; M Heilman, Chicago; W F Pippey, Boston; Lee Young, San Francisco, Cal; Asa Brown, Niagara Falls, N Y; Miss Emma F Brown, do; Wan Chung, San Francisco, Cal; Miss Kate Williams, Chicago; T H Millbourne, Memphis, Tenn; Lee See, San Francisco, Cal; Geo Richlman, New York City; Alex Robinson, Memphis, Tenn; M M Jarues, Indianapolis; Jacob Becker, New York; Wm Hardin, Louisville, Mr and Mme Jenks, Washington, D C; Thomas J Clock, New York; L H Black, Chicago; J Davis, Louisville; J Valerio, Europe via New York; L McCann, Richmond, Va; Wm Mayr et famille, Gravelbirre White Sulphur Springs, Vac M Otterio, Europe via New York; S A Brown, Chicago; Jas P Macheca, Louisville; F B Farabacchia, New York.

Départs. — Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobile. Eugene Boucan, Europe via N. Y.; Mme R Pritchard, Sweet Chalybeate Springs, N Y; George E Strong et femme, et master Fred Strong, N Y; Capt A Q Kennett, Niagara Falls; Mr F Laborde, Mr Chas Ladion, Mme Laborde, Mme F Laborde, Mlle J Laborde, Mlle M Laborde, Mlle Marie Laborde, Mlle Louise Laborde, Europe via N Y; Mlle Clara Owen, Cincinnati; Mme L C Fitzgerald, Richmond, J H Rogers, Cincinnati; Mme C J Duffy, Marietta, Ga; W T Conklin, St Louis; Joseph P Deveon, Europe via N Y; C J Shepherd et femme, Sewanee, Tenn; A J Wilson, Washington; Geo Zetzmann, N Y; Geo W Booth, Pensacola; J K Shepwith, Cincinnati; Peter Billwege et famille, Europe via N Y; Miss Hattie Perkins, Richmond; Mme M A Groak et fille, Macon, Miss; R T Miller, Cincinnati; Mme Hunt et Mlle Sevas, N Y; G W Dix, Washington, D C; D Kerchebal, Cincinnati; L Page, Boston; P Bats et fils, Europe via N Y.

Voyageurs arrivés dans les principaux hotels.—City Hotel—T H Kocke, de S S Josephine ; W Dunn, Pascagoula ; Mme Addie McInis, Pascagoula ; Master Willie McInis, do ; R T Miller, Cincinnati ; J C Thomas, Louisville, Ky ; Geo M Murrell et famille, Virginie ; M L Whittington, Hollo Springs ; E Bourcan, Galveston, Tex ; E E Dumandet, Ville ; Armand Mart, Vidalia, Lne ; J G Grace, —— ; J M Wagan, Cleveland ; C O Chenault, Lynchburg, Vnie ; A W Brock, Galveston ; Mme J Cunningham, New York ; A M West et fils, Miss ; Robt T Ladd, New York ; E E Frost, Pascagoula ; Christian ; E B Long, Cincinnati ; M L Flank, Austin, Tex ; Mlle Duval, Galveston ; Robt N Garrett, St-Louis ; M Wilson, Ville ; E B Waters, femme et fille, Columbus, J V Hughes, Caddo Parish ; W J Hutchinson, do ; M H Murey, Hartford, Ct ; G C Marey, do ; M J Finch, New-York ; J M Singleton, St-Louis.

Le concert de Notre-Dame du Sacré-Cœur.—On nous prie de publier la communication suivante :

Le concert donné, dimanche dernier, à l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, a produit un résultat plus que satisfaisant. Ce résultat est dû tout entier au concours généreux de plusieurs artistes et amateurs de la Nouvelle-Orléans, et nous nous empressons de leur en témoigner ici nos sincères remerciements. En première ligne, nous placerons MM. Metéyé et Brenner, qui ont généreusement répondu à l'appel qui leur avait été fait et qui ont ajouté plusieurs morceaux de chant avec le talent qui ne leur fait jamais défaut.

Nous devons également remercier M. Dupressoir et Mlle Arthurine Mauteau du zèle et de l'habileté qu'ils ont tous les deux apportés à l'organisation de ce joli concert.

Parmi les amateurs qui se sont particulièrement distingués, nous devons mentionner spécialement **Mme de Lasschère,** Mlles Annie Todd, J. Hincks, Blanche Moreau, Jeanne Malochée ainsi que M. Chalon.

A tous nous offrons ici l'expression publique de notre reconnaissance.

LE CLERGÉ DE N. D. DU SACRÉ-COEUR.

Fête du 4 juillet.—La célébration de ce fameux jour par l'Association de bienfaisance des commis, aux Fair Grounds, sera, dit-on, quelque chose d'extraordinaire, mais des à présent, il nous faut dire, entreprise n'a célébrant l'anniversaire du 99me. A cette date, que la statue de Jeanne d'Arc, élevée sur une des places de Paris, soit environnée de couronnes et de fleurs.

Que chaque province, chaque ville, chaque corporation s'associe à cette patriotique démonstration, et fasse déposer ses couronnes au pied de la statue de Jeanne d'Arc.

Déjà de nombreuses adhésions nous sont parvenues ; mais le temps presse, et, pour faciliter la rapide exécution de notre projet, nous signalons les points suivants :

1 Les couronnes pourront porter l'indication soit de la province, soit de la ville ou du quartier, soit du groupe qui les enverra ;

2 L'expédition des couronnes pouvant présenter quelques difficulté, il suffira de nous transmettre les indications nécessaires avec les souscriptions recueillies. Nous nous chargerons alors de veiller à la confection des couronnes ; toutes les mesures sont prises à cet effet.

Les communications et les souscriptions seront adressées à Mme Picard, 19, rue des Gravilliers ; les couronnes seront reçues chez Mme la comtesse de Brosses, 11 rue de l'Université.

A l'œuvre donc ! et que le 30 mai soit le signal d'un généreux élan.

Le comité :

Mesdames,

La duchesse de Chevreuse, présidente ; E. Picard, secrétaire.

La vicomtesse d'Abzeville ;— Andrivau Gonjon ;—comtesse de Belmont ;—Buisson, dame de la Halle ;—baronne Arthur de Roissieu ;—J. Bonasse jeune ;—J. de La Bouillerie ;—Boumard ;—comtesse de la Bourdonnaye ;—comtesse de Brosse ;—Cagnet, dame de la Halle ;—comtesse Léopard de Castres ;—comtesse Albéric de Choiseul ;—E. Colin de Verdière ;—J. Cornudet ;—Amédée Dauchez ;— Delabarre-Vincent ; — Louis Duronchaux ;—Dumon ; — Fallubé, dame de la Halle ;—Gerlier ;—Gillert ;—Girard ;—marquise de Gouvello ;—Jeangirard, dame de la Halle ;—Joseph ;—Morcau, dame de la Halle ;—Oudot ;—V. Palme ;—de Pontbriant ;—Roussel ; marquise R. de Villeneuve Bargemon.

Les deux fêtes extérieures ont été interdites.

M. le ministre de l'intérieur a adressé à M. le préfet de police la lettre très sensée dont voici le texte :

Paris, 23 mai 1878.

Monsieur le préfet,

A l'occasion du Centenaire, un comité vous a présenté le programme de ce qu'il appelle la *Fête extérieure*, par opposition, il le semble du moins, à une fête extérieure préparée par les soins d'autres personnes. Vous me demandez des instructions à ce sujet.

Dans les circonstances présentes, à la suite des polémiques soulevées par le Centenaire à la suite des discussions auxquelles elle a donné lieu, il me paraît certain que toute manifestation publique faite à cette occasion prend forcément un caractère d'ordre politique, et qu'elle exclut contradiction avec la pensée de ceux qui n'auraient en vue que de célébrer la mémoire d'un grand homme.

Dans un tel état des esprits, une manifestation dans un sens provoque nécessairement une manifestation dans un sens contraire ; de sorte que ce qui, dans la pensée des organisateurs de ce programme, devrait être un sujet de fête, deviendrait entre les citoyens un sujet de controverses et de guerre. Le gouvernement qui a mission de maintenir, dans l'intérêt de tous, la paix publique, ne saurait se prêter à des actes qui sont de nature à la troubler.

D'un autre côté, les processions, les cortèges, les promenades de tout genre sont prohibées dans l'intérieur de Paris, sauf des exceptions que le culte des morts ou des cérémonies vraiment publiques expliquent et justifient. Il y a, dans les circonstances actuelles, mille raisons de ne pas déroger à cette règle d'ordre public que vous maintiendrez à l'égard de tous.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'intérieur,

DE MARCÈRE.

—On lit dans la *Gironde* :

L'arrêté du maire de Bordeaux relatif au changement de nom de l'avenue de Paris vient d'être approuvé par un décret du président de la république, sur le rapport de M. le ministre de l'intérieur.

L'avenue de Paris s'appellera donc désormais avenue Thiers.

Un ordre forgé.—Un nègre, nommé Léon Gilbert, a présenté, hier matin, un ordre de $225 au détective Hall, de la maison Murrow et Westerfield, rue Carondelet, signé par Dick Francis, à Port Eads, daté du 7 janvier, et tiré à l'ordre de Henry Fisher. Sur le verso est le nom de Fisher avec ordre de payer le montant au caissier de la banque. Fisher était à l'hôpital et lui avait transféré l'ordre. M. Westerfield sachant que la signature était fausse, attendu que Francis a toujours signé Richard et non Dick, a fait arrêter Gilbert, l'accusant d'avoir émis et présenté un ordre faux.

Noyé dans le Bassin.—Hier matin, le corps d'un blanc inconnu, supposé être celui d'un matelot à bord d'une goélette, a été trouvé flottant sur le nouveau canal, près la ligne Lagny. Il paraissait âge d'environ 45 ans. Il a de longs cheveux noirs, frisés, et une figure ronde. Il portait une chemise rayée de calicot, caleçons et un pantalon de jean. Autour de son cou on a trouvé un cordon auquel était attaché un petit sac contenant un charme, et un gland cousu dans un morceau de peau de daim. Le gland était perforé et avait un bouchon, dont l'enlèvement a laissé voir une quantité de vif-argent qu'avait été mis. On suppose que le défunt était un marin qui, après s'est noyé.

Avis à qui de droit.—Un bracelet en or a été trouvé à la Cathédrale St. Louis, mercredi dernier, dans la soirée, et déposé au bureau du colonel T. Boylan, chef de police. La personne à qui il appartient peut le réclamer des aujourd'hui.

Cour de Circuit des E.-U.—Le juge Billings a accordé l'ordre suivant :

La compagnie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan contre Frank M. Ames, administrateur.—Dans l'affaire de la pétition des plaignants pour acquérir le droit de passage de Morgan City à Vermillonville.

La Cour ordonne que la nomination de trois commissaires en vertu de l'ordre du 23 mai et toutes les procédures en vertu de cet ordre soient rescindées et que les frais soient supportés également entre les parties, les demandeurs d'un côté et les défendeurs de l'autre.

La cour ordonne que F. A. Woodly soit nommé comme master in chancery, pour examiner si la proposition faite par le plaignant et approuvée par le défendeur, est loyale et juste pour toutes les parties intéressées, et si la disposition de la propriété proposée est en harmonie avec la procuration et l'accomplissement des devoirs du dit "master" et que le master fasse son rapport à la cour.

Cet ordre du juge Billings confirme ce que nous avons dit à ce sujet. Tous les obstacles à la continuation de la voie ferrée entre Morgan City et Vermillonville sont désormais levés. La compagnie de Morgan n'a plus qu'à faire poser les rails.

Bureau de Police. — En vertu d'une résolution adoptée à leur dernière séance, les membres du Bureau se sont réunis hier soir, sous la présidence du maire, et en présence d'un grand nombre de citoyens, pour examiner les plaintes portées par le colonel Boylan, chef de police, contre le sergent John O'Rourke, le caporal J. Bayhi, les officiers J. Mason, E. G. Summers, C. Ulrich, Wm Cooper, E. O'Neil, F. Layester, A. E. Meteyé et les surnuméraires R. P. Tiller, M. E. Montault et L. McLaughlin, du 3me precinct, tous accusés de négligence coupable dans l'exercice de leurs fonctions en n'opérant pas l'arrestation des auteurs des désordres qui se sont produits le samedi soir, 1er juin, à l'Alabama et du club central du sixième ward.

Le premier témoin entendu a été M. Amédée Kerr, qui a dit qu'il était président du club : qu'immédiatement après la lecture des règlements adoptés par le comité de paroisse il s'était mis en devoir de nommer le juge et les commissaires d'élection, lorsqu'il fut interrompu par M. John S. Tully.

M. Leon Bertoli appela celui-ci à l'ordre. M. Robert Brewster s'adressant à M. Bertoli lui dit qu'il n'était pas démocrate. M. Bertoli lui répondit qu'il était aussi bon démocrate que lui. Les paroles : "Let us go to them boys" furent entendues et, la suite après, le bris du pistolet commença. Le témoin reçut un coup à la tête et une balle au côté. M. Robert Brewster s'approcha de lui un pistolet à la main.

M. Tully saisit la main de Brewster, mais le témoin reçu au second coup à la tête qui le fit tomber à terre. Il se releva et se dirigea vers la porte de sortie lorsqu'il rencontra John Brewster armé d'un pistolet. M. Robert Brewster dit à son frère de le laisser sortir. C'est alors, que M. Kerr vit le public chercher à pénétrer dans la salle. Répondant à M. Johnson, l dit qu'il ignorait ce qui devait se passer.

M. Thomas J. Buckley interrogé, a fait une déposition semblable à celle de M. Kerr quant à l'origine de la bagarre.

MM. Léon Bertoli, Henry Sass, Charles Claiborne, Jules Tuyes, M. Nicaud, Albert Boorhies, Jr. Brewster et autres ont tous été d'avis que la police avait fait son devoir, et que si elle n'avait arrêté personne, c'est que la confusion était trop grande pour qu'elle pût pénétrer à temps dans la salle.

Les prévenus et le public invités à se retirer de la salle des délibérations, les commissaires se sont consultés mutuellement et ont acquitté les accusés; la plainte portée contre eux n'était pas fondée. En leur annonçant la décision du Bureau, le maire leur a dit qu'ils étaient les protecteurs des citoyens, et que leur devoir était de réprimer, coûte que coûte, tout désordre.

Le caporal trouvé coupable d'avoir assisté au meeting en question a été expulsé du service.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ALLEMAGNE.

L'état de l'Empereur.

Londres, 8—Une dépêche de Berlin à la Pall Mall Gazette dit que les médecins ordinaires de l'Empereur sont anxieux de le voir quitter Berlin.

Il ira probablement à Babelsberg la semaine prochaine.

Mesures de précaution contre les socialistes.

Les autorités militaires de l'Allemagne ont pris des mesures de précaution. Les congés habituels de la Pentecôte n'ont pas été accordés.

Arrestation de suspects à Berlin.

Berlin, 8—Huit personnes ont été jugées aujourd'hui, pour avoir tenu des propos inconvenants en parlant de l'Empereur. Sept des accusés ont été condamnés, les uns à cinq ans, les autres à dix-huit mois de prison.

La dissolution du Reichstag.

On croit qu'il est à peu près certain que la proposition de dissoudre le Reichstag sera accueillie favorablement par le conseil fédéral.

De nouvelles élections seront probablement ordonnées pour la fin de juillet.

Perquisitions à Berlin.

Berlin, 8.—Plusieurs maisons de cette ville ont été visitées par la police hier, qui a arrêté un certain nombre de personnes.

Herr Most, membre socialiste du Reichstag, a été condamné à six semaines de prison, pour avoir persisté à prononcer un discours devant une assemblée après que la police avait déclaré cette assemblée dissoute.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les députés roumains.

Bucharest, 8—La Chambre des Députés a eu une séance secrète hier, pendant laquelle le premier ministre Bratiano a consulté la chambre relativement aux instructions à donner aux délégués de la Roumanie au Congrès.

La Chambre a décidé que les députés roumains devaient être inflexibles, protester contre la rétrocession de la Bessarabie, et ne se laisser émouvoir ni par les prières ni par les menaces.

Les délégués turcs au Congrès.

Constantinople, 8 — Cora Theodari Effendi a été nommé premier délégué de la Sublime Porte à Berlin, Mehemet Ali, second, et Sadoullah Bey, troisième.

Ils sont partis pour Berlin par la route d'Odessa.

Cora Theodari Effendi a été fait également ministre des travaux publics, Savmyli Pacha, préfet de police, et Sad Pacha, gouverneur de Varna.

Mehemet Ali a été remplacé comme commandant des troupes par Ehad Pacha.

Le Sultan inquiet.

Londres, 8—Une dépêche de Constantinople au Daily News dit qu'un événement grave se prépare au Palais.

Le sultan n'a pas paru à la Mosquée.

ANGLETERRE.

Départ de Lord Beaconsfield.

Londres, 8 juin—Lord Beaconsfield, accompagné de M. Montagne, son secrétaire particulier, est parti pour Berlin.

Ouvriers pour les filatures.

Une dépêche spéciale de Manchester à la Pall Mall Gazette dit que les patrons des filatures du nord et du nord-est du Lancashire ont envoyé un député aux Etats-Unis, chargé de rapatrier un grand nombre d'ouvriers anglais qui avaient émigré en Amérique et qui désirent maintenant revenir au pays.

WASHINGTON

Nominations.

Washington, 8.—Les nominations suivantes ont été annoncées : John C. Frémont, gouverneur du Territoire de l'Arizona ; John P. Hoyt, gouverneur de l'Idaho.

La résolution Blair.

Le comité judiciaire de la Chambre a pris en considération pendant deux heures la résolution de Montgomery Blair adoptée par la législature du Maryland, contestant le titre de M. Hayes à la présidence.

Il n'y a pas eu de résultat, mais les débats indiquent que le comité fera un rapport défavorable au sujet de la résolution, on déclarera qu'une pareille mesure n'est pas opportune.

Le comité d'enquête sur les fraudes électorales.

Le comité d'enquête a exigé de M. Evarts de fournir les originaux des communications écrites, imprimées ou télégraphiées, échangées dans son bureau, ou par son intermédiaire, émanant de chacun des membres de la commission Hartland, Mc Veigh, envoyée à la Nouvelle-Orléans en avril 1877. Il devra également fournir au comité des copies certifiées de toutes les communications écrites, imprimées ou télégraphiées, soumises à la sous-commission d'émanant du département d'Etat ou du Président.

Mr McKenney, secrétaire de la grande commission, a dit dans sa déposition que la commission n'avait que des copies une pensées des certificats.

Récemment, le témoin, à la suggestion de Mr Garfield, a examiné ces certificats et a trouvé qu'ils étaient mêlés et qu'ils étaient en duplicata.

Lorsque M. Garfield est venu à la Cour Suprême et a suggéré l'opportunité d'examiner ces documents, il a dit : " Vous verrez dans quelques jours l'importance de ma suggestion." Quelques-uns de ces certificats en ont été déclarés contrefaits.

Le témoin a déclaré que les certificats n'ont jamais été comparés après avoir été reçus de Pimpleneur, et dans plusieurs cas, ils ont été envoyés directement de l'imprimerie aux résidences des juges de la commission.

Le juge Levisee a été rappelé comme témoin.

Son but et celui de Pitkin en laissant comprendre que le juge Levisee pouvait être acheté pour deux cent mille piastres, a été d'empêcher les individus qui voulaient le compromettre de s'adresser à d'autres membres du college électoral dont la vertu était moins solide que celle de Levissee. Le témoin ne sait pas qui a pu signer son nom sur un des certificats.

Le sénateur Perry a été assermenté.

Il a déclaré qu'il avait reçu les premiers retours par la malle, le 14 décembre, les seconds par la malle du 21 décembre, et des duplicata par des messagers le 2 et le 3 janvier.

Lorsque les messagers ont paru et ont déclaré qu'ils avaient les retours d'élection, selon un usage établi, les retours ont été examinés et ayant été trouvés conformes à la loi, les messagers en ont été avertis.

Le témoin ne se rappelle pas la moindre différence entre le numéro un, dont il a dit avait été reçu, et le numéro 2, dont il n'y avait pas de duplicata. Personne en sa présence n'a exprimé de doute relativement à l'authentioité des signatures.

Récemment cependant, le général Garfield lui a dit qu'il y avait des retours contrefaits parmi les certificats de la Louisiane.

La recommandation de Stanley Matthews.

La pétition d'Anderson, réclamant le consulat de Calao, a été endossée comme suit par le sénateur Matthews :

"Pour des raisons importantes je demande tout particulièrement que cette requête soit accordée."

Reçu de Stanley Matthews de comparaître devant le comité.

Il est sermonné par Ben Butler.

Le comité a reçu un billet de Stanley Matthews, dans lequel il refuse de comparaître, vu qu'il pense que des procédures ont été commencées au sénat, et que d'ailleurs il n'avait lu que les rapports des journaux, au sujet du comité d'enquête de la Chambre, et n'avait rien d'important à dire. M. Butler a pris la parole et a dit que depuis trente ans il n'avait jamais vu un manque de courtoisie aussi flagrant envers un comité de la Chambre.

Il a cité l'exemple de Colfax et de Sumner qui se sont conformés aux invitations des comités de la Chambre. Finalement, un ajournement a été déclaré contre Matthews